

LA VALEUR DES VOITURES IMPORTÉES

Question n° 2097—**M. Hales:**

1. Combien de voitures chaque manufacturier et monteur du Canada a-t-il importées de Suède, d'Allemagne, de France, du Japon, d'Italie et de Suisse depuis la mise en vigueur du traité canado-américain sur les voitures automobiles?

2. Quelle est la valeur totale des importations provenant de chacun de ces pays, par chacun des susmentionnés?

L'hon. E. J. Benson (ministre du Revenu national et président du Conseil du Trésor): 1 et 2. Le ministère a adopté depuis longtemps le principe de ne pas dévoiler les affaires privées des importateurs ou des contribuables considérés individuellement.

*NORTH-SYDNEY (N.-É.)—LES MESSAGERIES DU NATIONAL-CANADIEN

Question n° 2135—**Mr. Muir (Cape-Breton-Nord et Victoria):**

1. Les chemins de fer Nationaux du Canada ont-ils l'intention de modifier leur mode de manutention du trafic local des messageries à North Sydney (N.-É.)?

2. Dans le cas de l'affirmative, quel changement doit être effectué, et dans quel délai?

3. Est-ce que ce changement doit entraîner la suppression de toutes les opérations de manutention du trafic des messageries à North Sydney et leur reprise à Sydney (N.-É.)?

M. James A. Byrne (secrétaire parlementaire du ministre des Transports): La Direction des chemins de fer Nationaux du Canada communique les renseignements suivants:—

1, 2 et 3. Une étude du service assuré dans cette région se poursuit à l'heure actuelle, et aucune décision ne sera prise relativement au mode éventuel de manutention du trafic local des messageries avant l'achèvement de l'étude au début de l'an prochain.

LE SERVICE DE LA DETTE NATIONALE

Question n° 2152—**M. Mather:**

Quel a été le coût par jour des paiements d'amortissement de l'intérêt sur la dette fédérale en 1965?

L'hon. Mitchell Sharp (ministre des Finances et Receveur général): Le coût moyen quotidien, durant l'année civile 1965, de l'intérêt sur la dette non parvenue à échéance et autres passifs, a été de \$2,881,121.30.

LA COMMISSION ROYALE SUR LE PILOTAGE

Question n° 2193—**M. McCleave:**

1. Quand la Commission royale d'enquête sur le pilotage a-t-elle été créée?

2. Quels sont les membres de la Commission, et sur quoi s'est-on fondé pour fixer leur traitement?

3. Entre quelles dates la Commission royale a-t-elle tenu des audiences publiques?

4. Quand le gouvernement compte-t-il recevoir son rapport?

[M. l'Orateur.]

M. John R. Matheson (secrétaire parlementaire du premier ministre): La Commission royale d'enquête sur le pilotage m'a fourni les renseignements suivants: 1. Le 1^{er} novembre 1962 par le décret C.P. 1962-1575.

2. Le président: l'honorable Yves Bernier, juge de la Cour supérieure de Québec (Qué.); les membres: M. Robert Knowlton Smith, c.r., de Waterloo (Ontario) et M. Harold Alexander Renwick, de Vancouver (C.-B.).

Le président reçoit une allocation de subsistance quotidienne de \$50 lorsqu'il s'absente de son lieu habituel de résidence dans l'exercice de ses fonctions de président de la Commission. Les commissaires Smith et Renwick reçoivent chacun \$100 par jour chaque jour où ils remplissent les fonctions de commissaires; ils reçoivent aussi chacun une allocation de subsistance quotidienne de \$20 lorsqu'ils s'absentent de leur lieu habituel de résidence dans l'exercice de leurs fonctions de commissaires.

3. La Commission a commencé à entendre des témoignages le 11 février 1963 et a continué à tenir des séances publiques assez régulièrement jusqu'au 15 janvier 1965, siégeant pendant un total de 175 jours dans toutes les circonscriptions de pilotage du Canada.

4. Le rapport de la Commission se compose de 5 à 6 volumes. La Commission espère soumettre le premier volume de son rapport au gouvernement en avril ou en mai 1967. Les autres volumes seront soumis progressivement par la suite mais tous seront présentés, si possible, avant la fin de 1967.

L'APPLICATION DE LA MESURE RELATIVE À LA RETRAITE DES SÉNATEURS

Question n° 2203—**L'hon. M. Bell:**

Quels sont les noms des membres du Sénat du Canada qui, sous l'autorité de l'article 14, chapitre 4, 14 Élisabeth II, ont choisi de se faire soustraire à l'application de la partie III de ladite loi?

L'hon. Judy V. LaMarsh (secrétaire d'État): L'honorable J. J. Connolly, ministre d'État m'informe comme il suit:

Le sénateur O. H. Phillips est le seul membre du Sénat du Canada qui a choisi, selon l'article 14, chapitre 4, 14 Élisabeth II, de se faire soustraire à l'application de la partie III de ladite loi.

*L'EXPO '67—LES DISPOSITIONS RELATIVES À LA VISITE DES PAVILLONS

Question n° 2208—**M. McNulty:**

Quelles dispositions prend l'organisation de l'Expo '67 pour réduire au minimum l'attente aux portes des pavillons?